



GLOBAL COMPACT

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS - JANVIER 2020



FESTILIGHT
LIGHT UP YOUR LIFE !



04	DÉCLARATION DU PDG
05	LE MOT DU RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE
06	PRÉSENTATION DU GLOBAL COMPACT
07	LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT
08	PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE
12	NOS VALEURS
14	INTÉGRATION DES PARTIES PRENANTES EXTÉRIEURES
15	LA POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE / OBJECTIFS 2019
16	CSR PROGRAM

18 PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

18	Détails des principes
18	Notre vision / Objectifs 2019
19	L'année en détails / Objectifs 2020

20 PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

20	Détails des principes
20	Notre vision / Objectifs 2019
21	Évolution des effectifs
21	Lutte contre la précarité en interne
22	Lutte contre la précarité chez les fournisseurs
22	Lutte contre la discrimination et inclusion / Objectifs 2019
22	Objectifs 2020

24 PRINCIPES RELATIFS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

24	Détails des principes
24	Notre vision / Objectifs 2019
25	Recyclage des déchets
25	Informations tri sur nos emballages
26	Communication sur des problématiques environnementales, sociétales
28	Objectif 2020
29	Actions locales - Festilight et ses collaborateurs toujours plus solidaires !
30	Objectif 2020

31 PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

31	Détails des principes
31	Notre vision / Objectifs 2019
32	L'année en détail
32	Objectifs 2020

DÉCLARATION DU PDG

le 14 Janvier 2020

« L'année 2019 nous a permis de poursuivre notre engagement collectif envers les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Pour la 6ème fois, nous avons voulu mettre en valeur la prise de conscience collective, aussi bien de la part des équipes Festilight que de celle de nos fournisseurs et partenaires. La prise en compte des 17 Objectifs du développement durable de l'ONU nous sert de feuille de route dans toutes nos actions.

Notre attachement au développement local n'a jamais été aussi fort, au travers de la recherche de partenaires locaux, mais aussi au niveau d'actions de mécénat. De plus, les collaborateurs Festilight ont cette année encore fait preuve d'une grande générosité au travers de diverses actions locales (collectes de fournitures, de vêtements, de jouets, etc...).

Cette fin d'année a été marquée par de gros changements dans notre organisation logistique. Afin d'optimiser les flux, éviter les déplacements entre nos différents sites, tout a été repensé pour démarrer 2020 en réduisant au maximum notre empreinte carbone.

Nous sommes donc fiers de vous présenter cette sixième communication sur le progrès, en y détaillant les actes forts et décisions prises dans le cadre de l'intégration de la responsabilité sociétale à travers le prisme des 10 principes du Global Compact. Nous nous engageons à partager ces informations avec nos parties prenantes par tout canal de communication efficace dans l'espoir de diffuser les valeurs véhiculées par le pacte mondial et offrir un exemple utile et éthique. »

Didier Maroilley



LE MOT DU RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

le 14 Janvier 2020

« Chez Festilight, le pacte mondial est un outil majeur permettant de développer et d'accélérer nos engagements environnementaux et sociaux de manière durable.

En tant que responsable Qualité, Sécurité et Environnement, mon rôle et mon ambition sont de faire vivre et évoluer encore plus nos pratiques dans la gestion des risques environnementaux et sociaux liés à notre activité. Notre démarche n'a de sens que si elle est partagée, tant avec les collaborateurs Festilight, qu'avec l'ensemble de nos partenaires, fournisseurs et institutions locales. C'est pourquoi, cette année encore, nous nous sommes attachés à y intégrer l'ensemble des parties prenantes.

Comme l'indique Marshall McLuhan, sociologue et philosophe canadien, « Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage » c'est pourquoi avec les 17 Objectifs Développement Durable comme lignes directrices, nous continuons notre engagement, le partageons, contribuant ainsi à notre niveau et avec nos moyens à transformer le monde pour une transition écologique et solidaire.

Notre engagement inscrit dans la durée, se concrétise donc à travers de véritables actions que vous pourrez découvrir dans cette sixième communication sur le progrès. Elle résume l'ensemble des actions mises en œuvre, et à venir, et j'espère qu'elle retiendra votre attention. »

Cédric Fillion



PRÉSENTATION DU GLOBAL COMPACT

LE PACTE MONDIAL



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

EST...

- Une initiative à caractère facultatif visant à promouvoir le développement durable et le civisme social.
- Un ensemble de valeurs fondées sur des principes universellement acceptés.
- Un réseau d'entreprises et d'autres parties prenantes.
- Un forum d'apprentissage et d'échange de données d'expérience.

N'EST PAS ...

- Juridiquement contraignant.
- Un moyen de surveiller et de contrôler les entreprises.
- Une norme, un système de gestion ni un code de conduite.
- Un organe de réglementation ni une agence de relations publiques.

Le Pacte Mondial engage les entreprises à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes, le Pacte mondial qui regroupe plus de 12,000 participants répartis dans 170 pays, a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés.

Adhérer au pacte mondial, c'est partager la conviction de pratiques commerciales fondées sur un certain nombre de principes universellement reconnus qui contribueront à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable, plus ouvert et de sociétés prospères et dynamiques.

EN SAVOIR PLUS



LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT



DROITS DE L'HOMME

- #1** Festilight et l'ensemble des salariés s'engagent à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
- #2** Festilight, ses salariés et ses propres compagnies veillent à ne pas se rendre complices de violation des droits de l'Homme.



DROIT DU TRAVAIL

- #3** Festilight et ses salariés s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- #4** Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire.
- #5** Festilight et ses salariés veillent à l'abolition effective du travail des enfants.
- #6** Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- #7** Festilight et ses salariés s'engagent à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- #8** Festilight et ses salariés s'engagent à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- #9** Festilight et ses salariés s'engagent à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- #10** Festilight et ses salariés s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

FESTILIGHT **CONCEPTEUR & FABRICANT**

SPÉCIALISTE DES **DÉCORATIONS LUMINEUSES ET FESTIVES**

Festilight s'appuie sur ses différents métiers pour proposer un éventail très large de produits et solutions.

FESTILIGHT EN QUELQUES CHIFFRES

22
ANS

D'EXPÉRIENCE
& D'EXPERTISE

80

COLLABORATEURS

- Conseillers commerciaux
- Assistantes commerciales
- Techniciens bureau d'étude et infographie
- Responsable Qualité, Sécurité & Environnement
 - Service dédié à l'export
- Service dédié aux marchés publics
- Communication, marketing
 - Comptabilité, RH
 - Achat

8500M²
DE LOCAUX

dont

- 6900m² de plateforme logistique
 - 1 atelier de fabrication
- 1 atelier de contrôle qualité & d'expertise

1000
RÉFÉRENCES

1000 RÉFÉRENCES RÉPARTIES
EN PLUSIEURS COLLECTIONS
(COLLECTIVITÉS, CENTRES
COMMERCIAUX, GRAND PUBLIC)

UN LARGE PANEL DE SOLUTIONS

VILLES



Illumination des collectivités,
de sites & d'évènements



FESTILIGHT
SHOP

Décoration de centres commerciaux,
de magasins & de vitrines



CENTRES COMMERCIAUX

UN LARGE PANEL DE SOLUTIONS

MAISON & JARDIN



FESTILIGHT
DESIGN

Visual Merchandising
et projets sur-mesure



FESTILIGHT
DECO

Distribution spécialisée Grand Public :
collection Noël, estivale et permanente

VITRINES

UN LARGE PANEL DE SOLUTIONS

ÉCRAN GÉANT LED

MIROIR CONNECTÉ

TABLE TACTILE

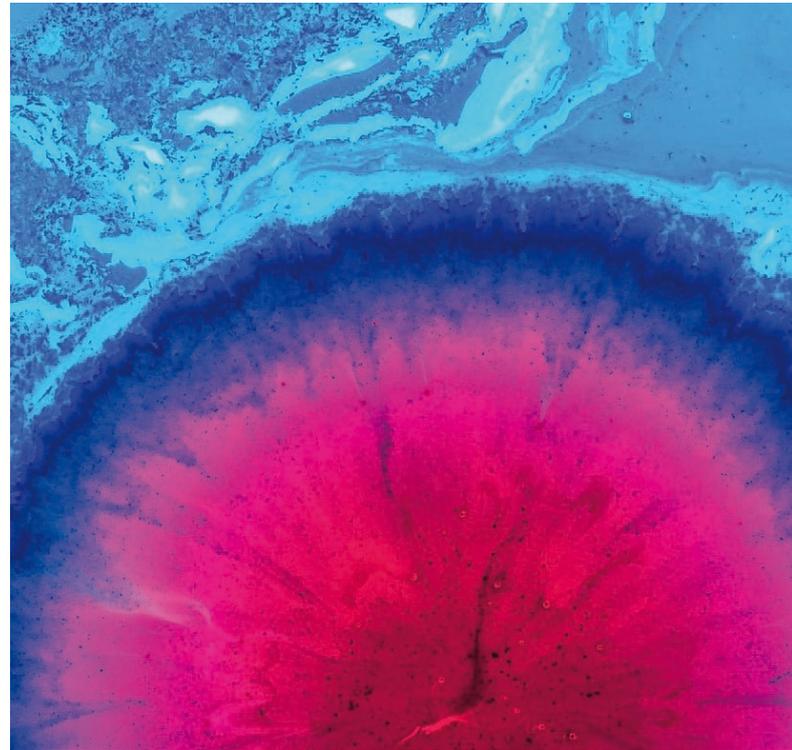
BORNE TOUT-EN-UN



PIXXARO

DIGITALISATION DES PARCOURS CLIENTS

Pixxaro et la digitalisation
du parcours client



**DIGITALISATION DES
ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS**

NOS VALEURS

DES PARTENARIATS DURABLES

Savoir écouter et répondre aux attentes, créer des relations pérennes et investir dans l'économie locale : **Festilight met tout en œuvre pour créer des partenariats durables avec ses parties prenantes.**

LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

L'épanouissement des hommes et des femmes travaillant pour Festilight (collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants) est pour nous essentiel et indispensable.

UN ENGAGEMENT POUR LA PLANÈTE

Chez Festilight, nous menons une politique environnementale éclairée et durable, aussi bien au niveau de notre fonctionnement qu'au niveau de nos produits.

LA SATISFACTION CLIENT

Nos clients et nos consommateurs sont au centre de tous nos développements : nous les écoutons afin de pouvoir leur proposer des produits et services de qualité répondant à toutes leurs attentes.

EN SAVOIR PLUS ?





DES
PARTENARIATS
DURABLES

UN
ENGAGEMENT
POUR LA PLANÈTE

LE **BIEN-ÊTRE** DES
COLLABORATEURS

LA
SATISFACTION
CLIENT

INTÉGRATION DES PARTIES PRENANTES EXTÉRIEURES

Parce qu'une démarche de développement durable ne peut être réelle et efficace que lorsque tous les acteurs de la chaîne de valeurs sont impliqués, Festilight intègre chaque partie prenante.

En effet, au travers de notre politique achat et de la démarche du CSR programme nous considérons nos principaux fournisseurs comme des partenaires.

Ces partenariats s'inscrivent dans la durée avec un climat de confiance mutuelle propice aux réflexions, échanges en toute honnêteté et transparence. Il en est de même avec l'ensemble de nos clients.

Chaque client à sa propre approche et politique en matière de développement durable.

Ces politiques sont systématiquement prises en compte afin d'y répondre au mieux, non seulement dans un but de satisfaction du client mais aussi en tant que source d'inspiration.

TRANSPARENCE ENVERS NOS CLIENT

Dans le cadre de notre activité de réalisation de projets sur-mesure, nous répondons aux demandes de grands groupes engagés en matière de développement durable.

Qu'ils soient clients historiques ou nouveaux clients, nous nous attachons à comprendre leurs attentes et respecter leurs engagements.

Ainsi, nous sélectionnons en amont du projet le ou les fournisseurs pouvant répondre techniquement aux besoins mais aussi respecter les engagements clients.

Nos fournisseurs référencés et nous-mêmes sommes régulièrement audités et visités par les clients et nous sommes fiers de pouvoir permettre à ces clients d'avoir une vision réelle des conditions dans lesquelles sont réalisés leurs projets.

Ces audits s'ajoutent à notre démarche et permettent d'évaluer le travail à fournir et ainsi d'évoluer positivement dans les domaines de la sécurité et des conditions de travail.

LA POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

Inspirée par notre engagement envers le Global Compact et en parfait accord avec notre Charte et notre politique de Développement Durable, la direction des achats de Festilight a rédigé une politique d'achats responsables selon 4 axes de travail.

EN SAVOIR PLUS ?



AXE 1

Partenariat à long terme et confiance mutuelle

Nous attachons une grande importance au partage de notre réussite avec l'ensemble de nos partenaires. Et plus particulièrement nos fournisseurs, avec qui nous progressons sur le long terme dans une stratégie gagnant-gagnant.

AXE 2

Qualité produit

Festilight a construit sa renommée sur la grande qualité de ses produits. Les intérêts et la sécurité des utilisateurs finaux sont au cœur de notre politique produit.

AXE 3

Conditions sociales et de travail

Notre travail consiste à créer des événements festifs et lumineux ayant une influence positive sur les lieux de vie de nombreuses personnes dans le monde. Mais nous considérons aussi que l'enchantement procuré par nos produits doit aussi permettre à ceux qui les fabriquent de s'épanouir dans leur travail et leur vie personnelle.

AXE 4

Environnement

Nous encourageons nos fournisseurs à agir pour limiter leurs impacts environnementaux et à montrer leurs progrès à travers des rapports publics ou tout autre moyen de transparence. Nous nous engageons naturellement à ne pas agir en contradiction avec ces objectifs et à ne pas empêcher, directement ou indirectement, nos fournisseurs de les atteindre.

Pour démontrer son engagement, la direction des achats de Festilight, entourée du responsable du Développement Durable et de la société d'audit Responsabilitas, a immédiatement appliqué les principes précédents pour un vaste programme de progrès en RSE sur l'amont de notre chaîne de valeur : Supply Chain – CSR Program.

LES OBJECTIFS 2019

ATTEINT	Continuer l'accompagnement des partenaires en l'adaptant au besoin des usines.	✓
ATTEINT	Intégrer un/des partenaire(s) inscrit(s) dans un partenariat de long terme.	✓

CSR PROGRAM

Contexte : Fort des retours des partenaires engagés dans le premier CSR program lancé en 2015 et des résultats obtenus, nous avons décidé de lancer un second programme d'accompagnement. Cette année 2019 correspond au début du second programme sur un format adapté.

Ce nouveau format s'articule sur 2 années avec en premier lieu un audit complet suivi de 3 audits d'accompagnement afin de permettre à chaque participant de bénéficier de plus de temps et d'effectuer un travail de fond. Même adaptée, la ligne directrice reste identique avec comme sujets de fond la lutte contre les risques au travail, la maîtrise des fondamentaux sociaux et l'amélioration des conditions de travail.

Un volet lutte contre la corruption a été intégré cette année, manière d'insister sur cette problématique qui n'a pas sa place dans nos échanges commerciaux.

BILAN DU PROGRAMME

Toujours dans un esprit d'accompagnement et non de jugement ou de sanction, 4 usines participent au programme dont une nouvellement intégrée conformément à notre objectif fixé. 4 audits complets et 4 audits de suivi ont été menés. Les résultats sont très satisfaisants puisque chaque usine concernée atteint un niveau de performance sociale, sécuritaire et environnementale satisfaisant. De plus, elles démontrent une volonté de progrès comme attendu lors du lancement.





Témoignage du directeur cabinet conseil

"Festilight a agi de manière innovante pour réduire le temps de travail durant les saisons hautes en anticipant les commandes. Avec le soutien de leur client Festilight, ces usines ont toujours montré une volonté forte pour améliorer les conditions de travail et de vie pour leurs ouvriers. Grâce à la méthode d'accompagnement, les usines ont toujours été transparentes au bout de 4 ans, et ont fait un maximum d'efforts sur la base des plans d'actions correctives que nous avons proposées."

Cyrille Champagne

OBJECTIF 2020

Continuer l'accompagnement des usines partenaires

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

DÉTAILS DES PRINCIPES

LE SAVIEZ-VOUS ?

- #1 Festilight et ses salariés s'engagent à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
- #2 Festilight, ses salariés et ses propres compagnies veillent à ne pas se rendre complices de violation des droits de l'Homme.



NOTRE VISION - APPLICATION - EXEMPLE DE MISE EN PLACE

Festilight travaille dans différentes régions du monde qui ont chacune leur culture et leurs coutumes.

Malgré tout, nous croyons fermement en l'universalité des droits de l'Homme. Nous ne saurions nous passer de les promouvoir auprès de tous nos partenaires et de veiller à ce que notre chaîne de valeur en respecte l'essence.

Les droits de l'Homme sont au cœur de notre politique de Développement Durable à travers laquelle nous nous engageons pour le respect de l'Humanité et l'épanouissement des travailleurs.

Notre charte de Développement Durable reprend également ces deux premiers principes pour lesquels chaque salarié de Festilight s'engage par signature.

Nous avons aussi traduit notre charte en Anglais pour la diffuser le plus largement possible à tous nos partenaires.

LES OBJECTIFS 2019

ATTEINT

Élargir la démarche de questionnement à l'ensemble des fournisseurs européens quelle que soit leur taille.





Cette année encore, nous nous sommes appuyés sur **les demandes d'audit client et la démarche CSR program pour réaliser des contrôles et accompagner nos partenaires basés en Asie dans le respect des droits de l'Homme au sein de leur entité.**

Les audits réalisés font état de la prise en compte et du respect des droits de l'Homme dans l'ensemble des sites visités. Les conditions de vie et de travail des salariés sont très satisfaisantes.

La volonté d'évoluer et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue est clairement ressentie même si les moyens disponibles sont variables.

Comme indiqué dans notre précédente communication sur le progrès, même si nous connaissons très bien nos fournisseurs européens puisque nous travaillons avec eux depuis plusieurs années et avons eu l'occasion de les visiter à plusieurs reprises, nous les avons aussi questionnés afin d'évaluer et mieux connaître leur pratique en matière de respect des droits de l'Homme.

Les sujets évoqués sont le travail forcé, le salaire minimum, les repos et congés payés, l'âge minimum légal des employés, la discrimination sous toutes ses formes, la représentation syndicale, les conditions de travail et la sécurité.

Nos fournisseurs implantés dans la communauté Européenne ont été consultés et ont répondu à nos questionnements sur la gestion des droits de l'Homme au sein de leur entité. Aucun élément critique n'a été relevé.

OBJECTIF 2020

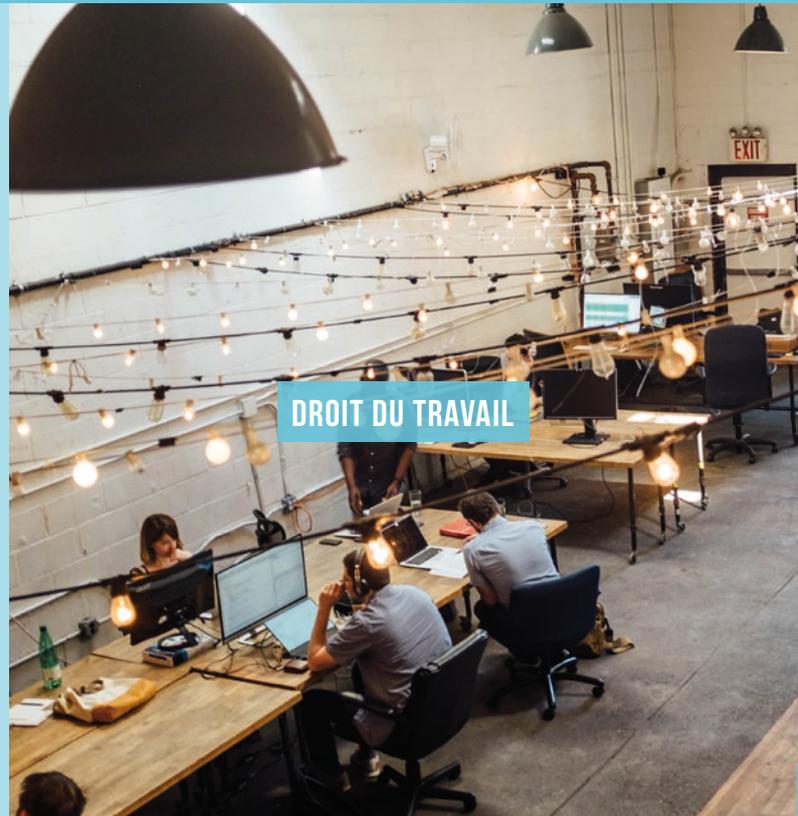
Questionner les fournisseurs Européens sur leurs bonnes pratiques et méthodes de gestion

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

DÉTAILS DES PRINCIPES

LE SAVIEZ-VOUS ?

- #3 Festilight et ses salariés s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- #4 Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire.
- #5 Festilight et ses salariés veillent à l'abolition effective du travail des enfants.
- #6 Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



NOTRE VISION - APPLICATION - EXEMPLE DE MISE EN PLACE

Festilight respecte la législation Française en matière de droit du travail.

Nous appliquons donc tout naturellement les principes du Global Compact relatifs au droit du travail au sein de notre entreprise.

Nous estimons également qu'il est de notre devoir de nous assurer que l'ensemble des travailleurs qui participent à l'élaboration de nos produits puissent bénéficier de bonnes conditions de travail et d'égalité de traitement, qu'ils soient salariés de Festilight ou non.

LES OBJECTIFS 2019

ATTEINT	Continuer l'intégration des travailleurs en situation de handicap.	✓
ATTEINT	Améliorer le process des entretiens professionnels.	✓
ATTEINT	Accentuer la démarche sécurité pour l'ensemble de notre périmètre d'activité.	✓

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS :



INTÉGRATION DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP :



SOUS-TRAITANCE :

2019 = 0.58 UB

* 2 (2 dossiers en cours RQTH) rq : 1 départ de salarié RQTH

** 3 salariés en CDI, s'ajoutent 1 CDD de 3,5 mois et 1 stagiaire pendant 6 semaines

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ EN INTERNE

1) Le travail temporaire

Conscient du problème de précarité liée à l'emploi intérimaire mais **devant faire face à un pic d'activité sur 5 mois**, nous avons **privilégié les contrats à durée déterminée ainsi que le travail partagé**. Cette organisation « gagnant-gagnant » permet à la fois à la société d'avoir une vision plus juste sur les effectifs, d'assurer une meilleure qualification du personnel mais aussi aux salariés d'avoir une vision plus claire sur leurs rentrées financières à moyen terme, de capitaliser plus rapidement de l'expérience favorisant leur employabilité.

Le travail partagé : disposer des bonnes ressources au bon moment, tout en proposant des emplois pérennes !

Le temps partagé est utile pour une entreprise comme la nôtre qui a besoin de recruter du personnel qualifié à temps partiel et cela permet d'offrir des garanties au salarié.

3 salariés sont mis à disposition de l'entreprise par un groupement d'employeurs et disposent d'un contrat à durée indéterminée. Ce procédé offre au salarié une forme originale de sécurité de travail qu'un contrat plus formel ne peut pas garantir. Les jeunes diplômés peuvent ainsi acquérir une expérience plus riche plus rapidement. Un moyen de se présenter à un entretien d'embauche « permanent » avec une bonne dose de confiance en soi !

2) Formation et emploi des étudiants

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les étudiants en sortie du cursus scolaire, nous intégrons régulièrement des stagiaires ainsi que des alternants.

Nous sommes persuadés qu'intégrer des étudiants en contrat de professionnalisation leur permet d'appréhender le monde du travail et d'y développer leurs compétences favorisant leur employabilité.

Cette année, Festilight a embauché 1 personne en CDI à l'issue de son contrat de professionnalisation.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ EN INTERNE

3) Faciliter l'emploi des jeunes parents

Nous avons constaté qu'il pouvait être parfois difficile pour les jeunes parents et particulièrement pour les mamans de concilier vie professionnelle et organisation familiale. Afin de lutter contre la précarité qui peut toucher les jeunes mamans principalement, liée aux problèmes de garde d'enfants pendant le travail, nous finançons 5 berceaux dans une crèche interentreprises voisine.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ CHEZ LES FOURNISSEURS

Depuis plusieurs années, nous nous sommes engagés envers nos fournisseurs afin de mettre en place un processus de commande permettant un lissage de leur activité.

Même si cet exercice n'est pas simple à réaliser à peine sorti de notre forte saison de livraisons clients, cela permet aux fournisseurs de travailler sur nos commandes en période creuse, de maintenir les salariés en activité et réduire le pic de production. Cette année, encore plus qu'à l'accoutumé nous faisons en sorte de passer nos premières commandes très tôt dans la nouvelle saison et fractionnons les livraisons.

L'intérêt est plus qu'évident car cela permet à l'entreprise de conserver les salariés en place et ainsi bénéficier de main d'œuvre qualifiée permettant d'assurer la qualité de la production.

Les salariés quant à eux se trouvent dans une situation professionnelle plus stable et bénéficient d'une meilleure employabilité

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET INCLUSION

En tant qu'employeur, Festilight est conscient de son rôle majeur en matière de lutte contre toutes formes de discrimination c'est pourquoi elle est clairement inscrite dans le règlement intérieur.

En matière de recrutement, les postes sont ouverts en interne puis en externe et ne tiennent compte en aucun cas du sexe, du genre, de l'orientation sexuelle ou des origines des postulants. À noter que les rémunérations sont proposées selon une grille interne et sont liées à un poste précis.

Encore une fois dans ce cas des rémunérations, ni le sexe (F/H), ni l'orientation sexuelle, ni l'origine ne rentrent en ligne de compte.

Afin de lutter à notre mesure contre l'éloignement de l'emploi, nous avons intégré dans notre équipe de fabrication une personne éloignée de l'emploi pour un stage.

Nous avons également embauché en CDD de quatre mois une personne de plus de 45 ans cumulant situation de difficulté de retour à l'emploi et handicap.

OBJECTIFS 2020

Poursuivre l'intégration de personnes en situation de handicap

Poursuivre l'amélioration des process des entretiens annuels et professionnels

Poursuivre la conversion de contrats intérim ou CDD en CDI



PRINCIPES RELATIFS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DÉTAILS DES PRINCIPES

LE SAVIEZ-VOUS ?

- #7 Festilight et ses salariés s'engagent à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- #8 Festilight et ses salariés s'engagent à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- #9 Festilight et ses salariés s'engagent à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



NOTRE VISION - APPLICATION - EXEMPLE DE MISE EN PLACE

Festilight favorise les technologies lumineuses les moins gourmandes en énergie. En effet, aujourd'hui, 100% des produits lumineux que nous commercialisons utilisent la technologie LED.

Le principe de précaution, intégré dans la charte et la politique de l'entreprise, nous pousse à considérer les impacts possibles de nos produits tout au long de leur cycle de vie.

Nous nous interdisons notamment l'usage de LED dont le spectre d'émission lumineux pourrait avoir des effets néfastes sur la santé humaine et nous respectons les programmes REACH et RoHS concernant la limitation de l'utilisation de substances chimiques dangereuses.

Enfin, nous travaillons toujours avec l'aide de nos parties prenantes, sur la mesure et l'amélioration des performances environnementales de nos produits et de notre activité.

LES OBJECTIFS 2019

ATTEINT	Accentuer notre communication interne sur les problématiques environnementales (newsletter interne).	✓
ATTEINT	Continuer la rationalisation des emballages.	✓
ATTEINT	Etudier une solution éclairage moins énergivore pour notre entrepôt.	✓

RECYCLAGE DES DÉCHETS

Depuis plusieurs années, Festilight participe aux **filiales de collecte et valorisation des déchets électriques et électroniques (DEEE)** et lampes usagées qu'elle met sur le marché en adhérant à l'éco-organisme **ECOSYSTEM** et assume ainsi sa responsabilité de producteur.

Nous sommes point de collecte pour les DEEE et pour les lampes usagées.



En 2019, Festilight a collecté 14.45 tonnes de DEEE principalement issus de la récupération de nos produits hors d'usage auprès des clients (ampoules, guirlandes ...).

Ces déchets sont remis à cet organisme agréé par le ministère de l'Environnement et du développement durable et permet d'assurer que ces produits suivront une filière de fin de vie convenable et plus respectueuse de l'environnement.

La collecte et le tri à la source dans notre atelier et entrepôt a permis le recyclage de 8 tonnes de déchets carton et film plastique, 1.5 tonnes de déchets papier de bureau et 7.8 t de métaux.

INFO TRI SUR NOS EMBALLAGES

Afin de répondre à notre obligation en matière de recyclage des emballages ménagers, nous contribuons auprès de l'éco-organisme CITEO.

Cependant, comme nous souhaitons aller plus loin et permettre à chaque client qu'il soit professionnel ou particulier de pouvoir trier correctement ses déchets, nous pensons qu'il est important d'intégrer une consigne de tri sur nos emballages.

Après l'intégration d'une consigne de tri sur les emballages de la gamme Retail, c'est toute la gamme professionnelle qui a été retravaillée cette année.

L'apposition de cette information est maintenant devenue systématique.



INFINI' LIGHT PRO
GAMME RACCORDABLE PROFESSIONNELLE



F / Ne pas relier la guirlande à l'alimentation lorsqu'elle est dans son emballage / Lampes non remplaçables / Notice à l'intérieur. Conserver l'emballage et la notice ils contiennent les instructions d'utilisation de la guirlande.

UK / Do not connect the lighting chain while it's in the packaging / Non-replaceable lamps / An instruction sheet is included inside. Please keep the packaging and the instruction manual as they contain important information regarding the use of the lighting chain.

D / Die Girlande nicht mit der Stromversorgung verbinden, solange die Girlande noch in der Verpackung liegt / Nicht ersetzbare Lampen / Bedienungsanleitung liegt an. Die Verpackung und die Bedienungsanleitung aufbewahren, sie enthalten die Anweisungen für den Gebrauch der Girlande.

NL / Stop de stekker van de lichtslinger niet in het stopcontact zolang de verlichting nog in de verpakking zit / De lampjes zijn niet vervangbaar / Handleiding binnenin. Bewaar de verpakking en de handleiding: zij bevatten immers de gebruiksaanwijzingen van de lichtslinger.

SP / No conectar la guirnalda a la corriente antes de retirar el embalaje / Bombillas no reemplazables / Instrucciones en el interior / Conserve el embalaje y la reseña, ya que contienen las instrucciones de uso de la guirnalda.

I / Non collegare la ghirlanda all'alimentazione quando è ancora nel proprio imballaggio / Lampade non sostituibili / Nota interna. conservare l'imballaggio e le istruzioni d'uso della ghirlanda.

P / Não ligar a grinalda a alimentação enquanto está na sua embalagem / Lâmpadas não substituíveis / Instruções no interior. Conserve a embalagem e as instruções, elas contêm as instruções de utilização da grinalda.

Conçu et importé par FESTILIGHT - fabriqué en R.P.C.
designed and imported by Festilight S.A. - Made in PRC
FESTILIGHT - 10410 Villecheval - FRANCE



Parce que nous considérons que chaque entreprise a un rôle à jouer en communiquant non seulement sur le contexte environnemental et sociétal dans l'entreprise mais aussi l'impact environnemental de chacun hors du travail, Festilight a choisi de participer à deux événements.

Semaine européenne du développement durable du 04 au 07 juin 2019



Consommation responsable :

Constat : les indications de DLC, À consommer de préférence avant ... sont présentes sur tous les produits alimentaires. Nous connaissons rarement les raisons et l'intérêt de ces dates qui peuvent nous induire en erreur et générer du gaspillage alimentaire.

Action : communication via affichage et intranet sur la durée de conservation des aliments.

Intérêt : informer les collaborateurs sur la signification des informations et durée de conservation réelle des aliments. Réduire le gaspillage alimentaire.

SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MIEUX COMPRENDRE LES DATES DE PEREMPTION

12 ENVIRONNEMENT ET PRODUCTION RESPONSABLES

Pour moins gaspiller, veillez aux dates de péremption en magasin comme à la maison. Deux types d'indications coexistent.

La date limite de consommation s'applique à des produits susceptibles, après une courte période, de présenter un danger pour la santé.

La date de durabilité minimale s'applique à des produits de plus longue conservation, présentant une faible teneur en eau ou stérilisés. Une fois la date passée, la denrée ne présente pas de danger pour la consommation mais peut avoir perdu quelques qualités gustatives.

À CONSOMMER AVANT 01.04.19

CONSERVATION 01.04.19

D'AUTRES IDÉES POUR MOINS GASPILLER :

- Dresser une liste de courses avant de faire vos achats
- Préparer vos menus à l'avance
- Acheter la juste quantité
- Veillez à la bonne conservation des aliments
- Videz soigneusement les emballages
- Cuisinez les bonnes quantités
- Cuisinez les restes

EN SAVOIR PLUS : Tous les conseils à retrouver sur : www.casuffillegachis.fr

SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE SAVIEZ-VOUS?

12 ENVIRONNEMENT ET PRODUCTION RESPONSABLES

Tous les ans en France, 1,2 million de tonne de nourriture qui pourrait être consommée est jetée. Ce qui correspond à peu près à 25 kg par habitant.

Yogourts avant 3 mois après la date limite	Fromages avant 2 semaines après la date limite	Lait UHT avant 2 mois après la date limite	Surgelés plusieurs années après la date limite
Boîtes de conserve plusieurs années après la date limite	Jambon cru et saucisson sec avant 2 semaines après la date limite	Produits secs (riz, pâtes, lentilles) plusieurs années après la date limite	Chocolat avant 2 ans après la date limite

Miel
ne se périt
jamais

Pour tous ces cas, il est important de se baser sur l'odeur et le goût du produit.



Santé/bien être/protection faune et flore ...

Constat : la marche active contribue au maintien en bonne santé et au bien-être.

Action : instaurer des « marches vertes » 1 à 2 fois par mois de juin à septembre.

Intérêt : permettre aux collaborateurs d'avoir une activité physique, de partager un moment de convivialité et en profiter pour ramasser les déchets sur le parcours. Une marche 3 en 1 !



Lutte contre le changement climatique

Constat : de par nos gestes quotidiens nous consommons inutilement de l'énergie.

Action : communication via affichage et intranet sur les économies d'énergie au quotidien.

Intérêt : informer les collaborateurs sur les possibilités de réduire nos consommations d'énergie et réduire notre empreinte.

SEMAINE DEVELOPPEMENT DURABLE

FAITES LA CHASSE AUX ECONOMIES D'ENERGIES

13 **OBJECTIFS** RELEVÉS CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Remplissez votre machine à laver au maximum et privilégiez un programme éco-énergie. Choisissez le cycle ECO20 qui consomme 3 fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°C.

Ne laissez pas d'eau couler inutilement. Choisissez le cycle éco-énergie.

Ne mettez pas de plat chaud dans le réfrigérateur : cela chauffe la formation de givre et augmente la consommation d'énergie.

Pensez à dégivrer régulièrement votre réfrigérateur. Une couche de 2 cm de givre double votre consommation.

Moins d'eau utilisée = moins d'énergie pour la chauffer

Un équipement bien utilisé = moins d'énergie consommée

SEMAINE DEVELOPPEMENT DURABLE

FAITES LA CHASSE AUX ECONOMIES D'ENERGIES

13 **OBJECTIFS** RELEVÉS CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

UNIQUEMENT POUR LE CHAUFFAGE ELECTRIQUE

En cas d'absence, réglez la température entre 2 à 3°C en mode éco-chauffage de plus de 3h ou éteignez complètement le chauffage (en hiver).

Adaptez vos radiateurs à la taille de la pièce ou du bureau.

Maintenez des radiateurs sur les consignes pour conserver la chaleur et pour éviter une consommation inutile.

Éteignez les appareils qui consomment de l'énergie sans être utilisés pendant plus de 10h. Économisez 10% d'énergie sur votre consommation.

Éteignez les lumières en sortant d'une pièce.

Utilisez des ampoules basse consommation plutôt que des ampoules à incandescence (jusqu'à 80% d'économies sur votre consommation d'éclairage).

Éteignez les lumières en sortant d'une pièce.

Utilisez un sèche-linge ou une machine à laver à basse température pour sécher plus rapidement.

UNIQUEMENT POUR LE CHAUFFAGE ELECTRIQUE

En cas d'absence, réglez la température entre -2 à +3°C en mode "Eco" (absence de plus de 3h) ou "Hors Gel" (absence de plusieurs jours en hiver)

5eme anniversaire des 17 ODD du 02 au 06 juillet 2019

En tant que signataire du pacte mondial, il nous est apparu naturel de participer au cinquième anniversaire de l'adoption des 17 objectifs du développement durable le 25 septembre dernier. Au cours de cette journée, les collaborateurs Festilight ont pu découvrir ou se familiariser avec les 17 objectifs ODD grâce aux films mis à disposition par Global Compact diffusés en continu en salle de repos mais aussi d'affichages. Cet événement a été organisé autour d'un petit déjeuner participatif convivial où chacun a apporté des gâteaux confectionnés pour cette occasion, produits bio, fruits et légumes de saison, smoothies originaux ...





CHANGEMENT D'ÉCLAIRAGE DE L'ENTREPÔT

Au cours de cette année, nous avons étudié la possibilité de changer l'ensemble de l'éclairage de notre entrepôt vieillissant et énergivore.

Equipé de lampes à décharge de 400W unitaire, le projet consistait à passer sur un éclairage LED. 44 luminaires ont été remplacés passant ainsi de luminaires de 400W à des luminaires de 200W pour un éclairage équivalent.

La réduction de la consommation énergétique liée à l'éclairage de l'entrepôt représente 15 500 KW par an.

L'intégralité de notre site (bureau et entrepôt) est maintenant équipée d'éclairage LED.

Soucieux de réduire l'impact du fonctionnement de nos produits au quotidien, nous avons travaillé avec nos fournisseurs afin de faire évoluer les produits. Les objectifs de cette démarche étaient de maintenir les performances lumineuses et réduire la consommation énergétique des produits.

Les résultats obtenus sont probants puisque :

- la consommation de nos ampoules flash est divisée par 4.
- la consommation de nos produits très basse tension de sécurité est réduite de 15 à 60% (en fonction des produits).



EVOLUTION DE LA GAMME DE PRODUITS

Depuis plusieurs années, nous utilisons un véhicule électrique pour tous nos déplacements locaux.

Ainsi, depuis son acquisition c'est près de 10 tonnes eqCo2 non émis.

La flotte de véhicules de l'équipe force de vente est quant à elle renouvelée tous les 24 mois, bénéficiant ainsi des évolutions technologiques des constructeurs automobiles.



DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

OBJECTIF 2020

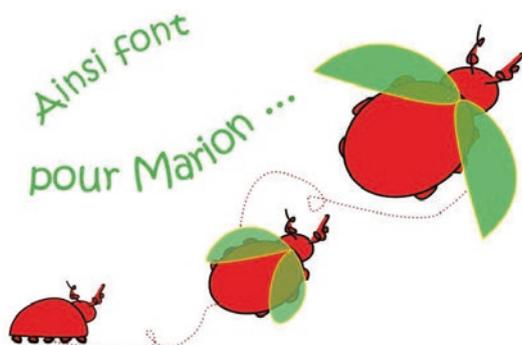
Participer comme chaque année à 2 événements sur des thématiques en lien avec les ODD

ACTIONS LOCALES FESTILIGHT ET SES COLLABORATEURS TOUJOURS PLUS SOLIDAIRES !

FESTILIGHT ET L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS ONT MULTIPLIÉ LES ACTIONS SOLIDAIRES EN CETTE ANNÉE 2019.

COLLECTE DE PAPIER/CATALOGUES

Collecte de papier/catalogues désuets au profit de l'association « Ainsi font pour Marion ».



Renouvelée cette année, l'opération a permis de remettre près de 2.1 tonnes de papier à l'association.

<https://ainsifontpourmarion.wordpress.com/>

PARTENARIAT PUPILLE DES SAPEURS-POMPIERS

Festilight a participé au financement du projet de quatre sapeurs-pompiers aubois qui ont marché pour la bonne cause. Ils ont effectué une randonnée de douze jours, le GR 20 en Corse, au terme de laquelle ils ont récolté 14 000 euros.

L'argent a été reversé à l'œuvre des pupilles, une association qui vient en aide aux orphelins des sapeurs-pompiers.

COLLECTE BOUCHONS ET VÊTEMENTS



<http://www.bouchonsdamour.com/>



Collecte de bouchon au profit de l'association « bouchon d'amour » :

60 kg de bouchons en tout genre récupérés.

Ce n'est certes qu'une petite contribution mais elle permettra de **participer au financement d'équipements spécialisés dédiés aux personnes handicapées**. C'est pourquoi il est important de continuer à participer à ce type d'initiative.

Collecte de vêtements au profit du Secours Populaire Français :

6 cartons de vêtements collectés et remis au Secours Populaire de l'Aube.



FÉDÉRATION DE L'AUBE

<https://www.secourspopulaire.fr/10/>

OBJECTIF 2020

Continuer et développer le partenariat avec des associations locales à vocation sociale et ou environnementale

PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

DÉTAILS DES PRINCIPES

LE SAVIEZ-VOUS ?

#10 Festilight et ses salariés s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

NOTRE VISION - APPLICATION - EXEMPLE DE MISE EN PLACE

Depuis 2014, notre vision a évolué concernant la corruption.

Nous avons désormais compris que Festilight pouvait se retrouver confrontée à la corruption dans certaines situations liées à ses activités.

Nous travaillons avec des pays reconnus pour avoir du mal à endiguer les mauvaises pratiques qui y sont liées. Nous connaissons les limites de notre action contre la corruption et même si nous savons que nous ne pourrions pas l'endiguer à nous seuls, l'action concertée de tous les acteurs de la vie économique des régions touchées est indispensable.

LES OBJECTIFS 2019

ATTEINT

Intégrer le volet « lutte contre la corruption » dans les audits du CSR program.



ATTEINT

Questionner les principaux fournisseurs européens sur leurs méthodes de contrôle et de lutte contre la corruption.



CORRUPTION

Tous pour le **NON**

L'ANNÉE DANS LE DÉTAIL

Le principal bassin de fabrication de produits lumineux est en Asie. Nous travaillons avec des fournisseurs fidèles qui connaissent parfaitement notre position vis-à-vis de la corruption. **En effet, la corruption est inacceptable et n'a pas sa place dans nos échanges commerciaux.** Les principes de transparence, de responsabilité et de la bonne gouvernance doivent prévaloir tant dans notre activité au niveau local qu'international. Dans le cadre du second CSR program, un volet « lutte contre la corruption » a été intégré à la méthode d'audit. Bien que toujours difficile à contrôler, les résultats des enquêtes démontrent l'absence de toute tentative de corruption de quelle que sorte que ce soit chez chacun des partenaires.

Nous sommes conscients que la corruption existe particulièrement dans certains pays et pour certains domaines d'activité et c'est pourquoi nous sélectionnons nos partenaires assurant les contrôles pour notre compte dans les usines de production avec l'incorruptibilité comme critère majeur.

Nous maintenons notre partenariat avec un prestataire pour la réalisation d'inspection et d'audits sur les différents sites de production en Asie. Ce prestataire dispose de compétences et d'expérience lui permettant de s'assurer de la probité de ses inspecteurs et de limiter les risques de corruption qui pourraient fausser les rapports avec les usines de fabrication, encourager des pratiques non éthiques et faire courir des risques aux utilisateurs finaux des produits fabriqués par ces usines.

Cette politique de gestion du personnel qui a été mise en place depuis plusieurs années au travers de plans de progression de carrière, de formation et d'augmentation des salaires offre des perspectives à long terme à ses auditeurs et inspecteurs. Ainsi les tentations de se laisser aller à la corruption, même passives, sont alors annihilées par l'assurance d'un métier rémunérateur, évolutif et intéressant.

Par ailleurs, avant expédition de nos produits, nous faisons réaliser des contrôles de conformité dans un laboratoire agréé par l'administration française. Les contrôles et tests réalisés permettent d'évaluer la conformité de nos produits aux normes européennes en vigueur.

Cette activité est régulièrement soumise à des pressions ou des tentatives de corruption de toute forme. Nous avons choisi le laboratoire Pourquoiery car du fait de son agrément par l'administration française, il fait l'objet d'un suivi particulier et est réputé pour son incorruptibilité.

Bien que moins développé, nous ne négligeons pas le risque de corruption dans la zone Europe. Aussi les enquêtes menées auprès de nos fournisseurs européens ne démontrent encore une fois aucune tentative de corruption de la part de Festilight ou tout autre partenaire administration ...

Enfin, notre charte engage chaque salarié à rapporter les pratiques non-éthiques dans notre activité auprès du comité de Développement Durable. Ce dernier s'engage à les comptabiliser et à prendre dans des délais raisonnables des dispositions pour les endiguer. Sur cette année, nous n'avons noté aucun fait ou tentative de corruption de la part de nos fournisseurs ou partenaires.

OBJECTIF 2020

Maintenir et réaffirmer la politique de refus de toute forme de corruption pour l'ensemble de nos partenaires commerciaux



FESTILIGHT

LIGHT UP YOUR LIFE !

8 rue des Vignes - 10410 VILLECHETIF - FRANCE

Tél. : + 33 (0)3 25 83 23 00 - Fax. commercial : +33 (0)3 25 83 23 04

communication@festilight.fr



www festilight.com

MEMBRE DE  **FESTIGROUP** Holding au capital de 6 000 000 € - S.A.S. au capital de 600 000 € - FR 92 414 314 898 - APE 4647 Z
Ref. Festilight : 99985-2020